



8 octobre 2025

N° 215



© F. Moreux

Sommaire

Hausse des retraites complémentaires au 1 ^{er} novembre : + 0,5 %	<u>2</u>
Participation et contribution des seniors à la société	<u>2</u>
Commission Autonomie CFR : pour les membres des CDCA webinaire 13 novembre	<u>3</u>
L'Heure Civique Séniors	<u>3</u>
Partenariats	<u>4</u>

ACTUALITES

+ 0,5 % : Revalorisation des retraites AGIRC-ARRCO au 1^{er} novembre

Les partenaires sociaux ont fixé à **0,5 %** pour les retraites complémentaires la hausse correspondant à l'évolution de l'inflation cette année. Cette augmentation, même si elle est inférieure à celle de 2024, permet de maintenir le pouvoir d'achat des retraités. Elle concerne tous les bénéficiaires du régime complémentaire du secteur privé et s'ajoute à la pension de base.

Participation et contribution des seniors à la société

Résumé du Rapport du Conseil de l'Âge

Le Rapport du Conseil de l'Âge, adopté en septembre 2025, analyse la participation et la contribution des seniors à la société.

Participation et Engagement des Seniors

- La participation des seniors au marché du travail augmente, mais leur engagement associatif et citoyen diminue, en raison de nouvelles attentes de flexibilité et d'obstacles divers (santé, finances, législation).
- Les seniors contribuent significativement à l'économie, avec des dons et une aide informelle représentant jusqu'à 1,9 % du PIB.
- La France présente une participation sociale relativement élevée des seniors par rapport à d'autres pays européens, bien que cette participation ait baissé depuis 2004.

Défis et Opportunités

- La baisse de la participation sociale est structurelle et touche particulièrement les jeunes seniors.
- La participation sociale a un effet protecteur contre la perte d'autonomie, mais bénéficie davantage aux hommes et aux personnes plus diplômées.
- Les seniors sont essentiels pour revitaliser les territoires grâce à l'économie du vieillissement, qui représente plus de 15 % des emplois privés dans certaines régions.

Conciliation des Transitions

- La conciliation entre transitions démographique, écologique et numérique est cruciale pour une société durable.
- Les seniors jouent un rôle clé dans les donations et les héritages, mais leur niveau de vie est en déclin, ce qui pourrait limiter leur participation future.
- Des politiques publiques doivent être mises en place pour encourager l'engagement des seniors, notamment en révisant la fiscalité du bénévolat et en adaptant les infrastructures aux besoins des seniors.

Résumé effectué par Christine MEYER-MEURET

CFR

Commission Autonomie

La commission autonomie de la CFR organise le **13 novembre à 14h** un **webinaire** à destination des membres des CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) mandatés par les composantes de la CFR.

Cet évènement organisé avec la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) portera sur le SPDA (Service public départemental de l'autonomie).

Merci aux mandatés de noter cette date.

Sylvain DENIS



Loin d'être en retrait, les plus de 50 ans sont un moteur pour renforcer le lien social et créer des communautés solidaires.

Vivre à fond sa vie de Séniors en donnant un peu de son temps sans engagement et sans contrainte permet aux

Séniors de se sentir utiles et de faire de nouvelles rencontres, de préparer et mieux vivre sa retraite, de retrouver du sens et d'être heureux !

C'est ce que vous propose **l'Heure Civique Séniors**

Co-crée par AG2R LA MONDIALE et Voisins Solidaires, **l'Heure Civique Séniors** apporte une réponse innovante aux enjeux du vieillissement de la population en favorisant le lien social et l'entraide. L'objectif dans les 10 ans est de mobiliser 1.000.000 de Séniors.

La FNAR vous transmet cette invitation et vous encourage à donner un peu de votre temps pour renforcer la solidarité au cœur de nos territoires.

L'Heure Civique Seniors

Téléphone : 01 42 12 72 72

Adresse : 32, rue Rennequin 75017 PARIS

Adresse mail : seniors@lheurecivique.fr

Lien vers le tract : [Heure Civique Senior](#)

Françoise MOREUX



PARTENARIATS



RAPPEL

Toutes les associations sont tenues légalement de contracter une assurance Responsabilité Civile générale. Nous vous rappelons que la MACIF est là pour répondre à cette nécessité.

En outre, la MACIF, à l'écoute de chacune des associations, peut lui fournir un contrat qui lui convient spécifiquement. Pour prendre connaissance des protections diverses que la MACIF vous propose, n'hésitez pas à consulter le document suivant : [Plaquette Structure FNAR](#)



En réservant très tôt vos vacances 2026, vous bénéficiez de conditions préférentielles très appréciables. Avec l'offre **Early Bookings**, vous avez un large choix de destinations et de dates, mais surtout :

- Jusqu'à -30 % de réduction sur votre séjour
- Annulation et modification gratuite avant le 31 décembre 2025
- Acompte de 15% seulement pour une réservation avant le 31 décembre 2025
- Frais de dossier offerts pour les paiements par carte bancaire

partenariat@fnar.info

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de diffuser très largement cette Newsletter aux membres de vos instances nationales et à vos adhérents pour les informer sur l'action de la FNAR en faveur des retraités !

À tous les destinataires : vous appréciez notre newsletter, faites-la connaître autour de vous !... en recueillant une adhésion destinée à renforcer nos actions dans la défense des intérêts moraux et matériels de notre corps social.

Afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, merci de nous signaler tout changement d'adresse mail !!!



© Reiner de Pixabay

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »



- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel

Contact : FNAR – 19 avenue Niel - 75017 PARIS

**Prochaine parution
le 8 novembre 2025**